# 

* Date : 19-09-2006
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2006769051
* Author :

Par ordonnance du juge de paix du canton de Grâce-Hollogne, rendue le 11 août 2006, Mme Vandermeeren, Henriette, veuve, née le 16 septembre 1937 à Kemexhe, domiciliée rue Henri Daniels 5, à 4367 Crisnée, résidant à la maison de repos « Les Blés Dorés », rue Rond du Roi Albert 16, à 4340 Villers-l'Evêque, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire en la personne de Me Anne-Françoise Haenen, avocat-juge de paix suppléant, dont le cabinet est établi avenue Bonden 74-76/12, à 4000 Liège.
Pour extrait conforme : le greffier adjoint principal, (signé) Dosseray, Simon.